

# ORAISON

mag'

NUMÉRO 3  
JUIN 2021



**ACTIVITÉS AU**  
Lac des  
Buissonnades

## DOSSIER

Logement social :  
entre objectifs et réalisme



## TRI DES CARTONS

Afin d'avoir une gestion des déchets toujours plus efficace, l'Agglomération installe des colonnes à cartons dans toutes les communes. Elles sont dédiées à la récolte de cartons non alimentaires (les boîtes de pizza ne doivent pas y être déposées). Il suffit de les plier pour les faire passer dans la fente. Les cartons volumineux devront être déposés en déchetterie. Les cartons récoltés iront au centre de tri de Manosque où ils seront transformés en papeterie puis envoyés à la cartonnerie pour être recyclés. 1 tonne de carton recyclée c'est 1,4 tonne de bois d'économisé. Le tri se sont aussi des enjeux économiques car la collecte et le traitement d'une tonne de déchets enfouis coûtent 260€, contre environ 135€ pour les déchets recyclables. Enfin, le tri c'est favoriser l'emploi local. En effet, depuis la collecte en camion jusqu'au centre de tri ce sont des emplois locaux qui sont créés.



## CAMPING *Les Oliviers*

Fabienne et William entament leur 9<sup>e</sup> année avec enthousiasme. Situé sur les hauteurs de la ville, dans une oliveraie de plus de 100 arbres, l'établissement est impatient d'accueillir les touristes malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire. Le camping est rénové tous les ans et les propriétaires ne ménagent pas leurs efforts afin que leurs hôtes se sentent bien : les 66 emplacements (la moitié équipée en mobil-homes) sont régulièrement améliorés, fleuris, agrandis ; une pataugeoire a été ajoutée, un espace barbecue a été aménagé et de nombreuses soirées musicales sont prévues... Nous leur souhaitons une saison sereine et réussie.



## Oraison pratique

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi : 13h30/17 h  
Les mardi et vendredi : 8h/12h - 13h30/17h  
Le mercredi : 8h/12h  
Le jeudi : 8h/12h - 13h30/18h30  
04 92 70 77 77

Accueil téléphonique uniquement le lundi 8h/12h et le mercredi : 13h30/17h

Le centre technique municipal, les services urbanisme et le CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :

- services.techniques@mairie-oraison.fr  
04 92 79 43 00
- urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77
- ccas@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 80

Plateforme de rénovation énergétique et conseil architectural :

Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par mois en mairie et sur rendez-vous téléphonique :

- urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

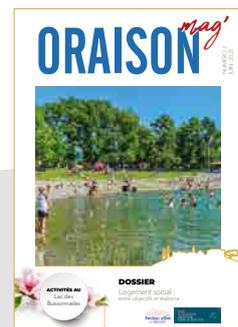
La police municipale : 04 92 77 43 59

Service jeunesse :

Du lundi au jeudi 8h/12h - 13h30/17h30  
Le vendredi 8h/12h.  
• secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr  
04 92 70 77 75

Les archives municipales sont accessibles les lundis et jeudis de 14h à 17h.

Ramassage des déchets verts : de mars à octobre, les lundis pairs sous conditions. Les rendez-vous se prennent auprès du centre technique : 04 92 79 43 00



## Journal municipal de la ville d'Oraison :

Directeur de publication : Benoît Gauvan

Tirage : 3500 exemplaires

Distribué par : Durance Diffusion

Conception graphique : autrementdit

Crédits photos : Pascal Duvet

Impression : Imprimerie de Haute-Provence :

04 92 79 97 17 - La Brillanne.

Sur papier normes écologiques PEFC



Les textes des groupes politiques sont publiés dans la « tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.

Mairie d'Oraison  
22, rue Paul Jean  
04700 Oraison  
Tél : 04 92 70 77 77  
www.oraison.fr

 Ville d'Oraison





*Benoît Gauvan*  
**Maire d'Oraison**

Chères Oraisonnaises, chers Oraisonnais,

J'ai souhaité que le dossier de ce troisième magazine soit consacré au logement social. Ce sujet sensible véhicule souvent des contre-vérités et beaucoup d'entre vous en ont une vision qui n'est pas toujours exacte ou approximative. Vous trouverez donc dans ce numéro les principales réponses à vos questions qui, certes, ne sont pas exhaustives.

Et puisque nous allons d'un pas décisif vers l'été, vous noterez aussi dans ce numéro, que les abords du lac vont quelque peu évoluer, que des animations nouvelles vous attendent tout comme une nouvelle gestion du restaurant : nous souhaitons que ce lieu devienne un vrai espace dédié aux loisirs et à la convivialité. Pour ce faire, nous avons pensé aussi à ceux dont la mobilité est réduite afin de leur en faciliter l'accès.

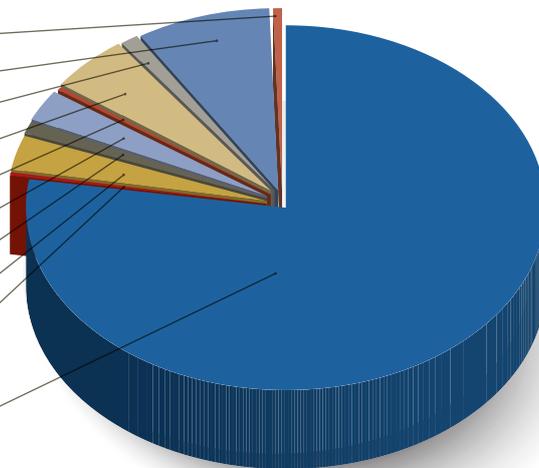
Comme vous l'a déjà signifié mon premier adjoint, nous sommes obligés d'envisager les deux années qui viennent avec des budgets contraints. Vous trouverez d'ailleurs ci-dessous les principaux postes du budget 2021. Soyez assurés que nous en tirerons cependant toute la quintessence afin d'agir pour le bien-être des administrés dans une commune qui se veut certes tournée vers l'avenir, mais en maîtrisant son expansion.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été !

## **BUDGET 2021 : Présentation croisée par fonction**

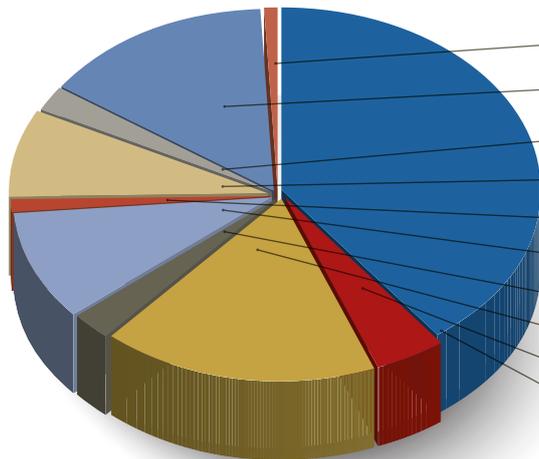
### *Recettes*

Action économique : 53 370 €
Aménagement et service urbain, Environnement : 852 225 €
Logement : 106 207 €
Famille : 533 460 €
Interventions sociales et santé : 23 265 €
Sports et jeunesse : 290 010 €
Culture : 105 406 €
Enseignement - Formation : 321 990 €
Sécurité et salubrité publique : 23 650 €
Services généraux adm. publiques locales : 8 075 822 €



### *Dépenses*

Action économique : 66 131 €
Aménagement et service urbain, Environnement : 1 549 312 €
Logement : 216 145 €
Famille : 822 863 €
Interventions sociales et santé : 119 114 €
Sports et jeunesse : 1 041 818 €
Culture : 251 625 €
Enseignement - Formation : 1 830 166 €
Sécurité et salubrité publique : 468 838 €
Services généraux adm. publiques locales : 4 219 452 €



# Logement social : entre objectifs et réalisme

La loi Solidarité et  
Renouvellement Urbain (SRU)  
éditée en 2000, oblige  
les communes de plus de  
3 500 habitants à construire  
25% de logements sociaux d'ici  
2025, soit 1 logement sur 4.  
Le non-respect de cette  
disposition nous expose à une  
amende annuelle de 100 000€.



Chaque commune se doit de respecter la loi SRU qui stipule que 25% au moins des résidences principales doivent être des Logements Locatifs Sociaux (LLS).

À défaut, les communes sont passibles de lourdes amendes. Oraison compte aujourd'hui 314 logements sociaux, soit 10% seulement du parc des résidences principales. Pour l'instant notre commune n'a pas été déclarée en carence mais si rien n'est fait pour se conformer à la loi, c'est le préfet qui peut prendre la main et décider arbitrairement du nombre et du lieu d'implantation de tels logements sur la commune.

## Studios et T2

Tordons d'abord le cou à la rumeur qui affirme que les logements sociaux du département vident les quartiers Nord de Marseille : il suffit de considérer que 70% de la population des Alpes-de-Haute-Provence est éligible au logement social si l'on prend en compte leurs ressources, pour se convaincre que c'est faux.

Il n'est pas réaliste aujourd'hui de construire de grands logements, sous peine de voir le nombre d'habitants exploser, mettant à dure épreuve la distribution de l'eau, l'assainissement, voire de rendre la capacité de nos écoles insuffisante, engageant ainsi



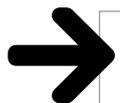
*"Oraison a besoin de studios et de t2 en nombre"*

Aussi, la commune doit réaliser quelque 68 logements sociaux par an entre 2020 et 2022 afin de se conformer à la loi. Cet objectif n'est ni réaliste, ni atteignable pour une commune comme la nôtre. Elle s'est donc engagée en 2019, à respecter un Contrat de Mixité Sociale établi par la commune et l'Etat. Celui-ci prévoit la construction de 30 logements par an sur la période 2020-2022, soit 90 au total sur cette période.

notre commune dans de nouvelles constructions très coûteuses.

En revanche, la commune d'Oraison a besoin de studios et de T2 en nombre, afin de répondre aux nombreux seniors qui souhaitent une résidence autonome en centre-ville plutôt qu'une maison de retraite, mais aussi des familles monoparentales, des logements étudiants ou encore des jeunes qui démarrent dans la vie et qui ne peuvent se permettre des loyers trop onéreux dans le privé.

Dans tous les cas, la commune et l'Etat seront vigilants par le biais de l'instruction des dossiers ou du financement sur les projets portés soit en direct par les bailleurs sociaux, soit par des promoteurs qui revendent ensuite à des bailleurs sociaux.



### Les logements locatifs sociaux en chiffres

**314** existants

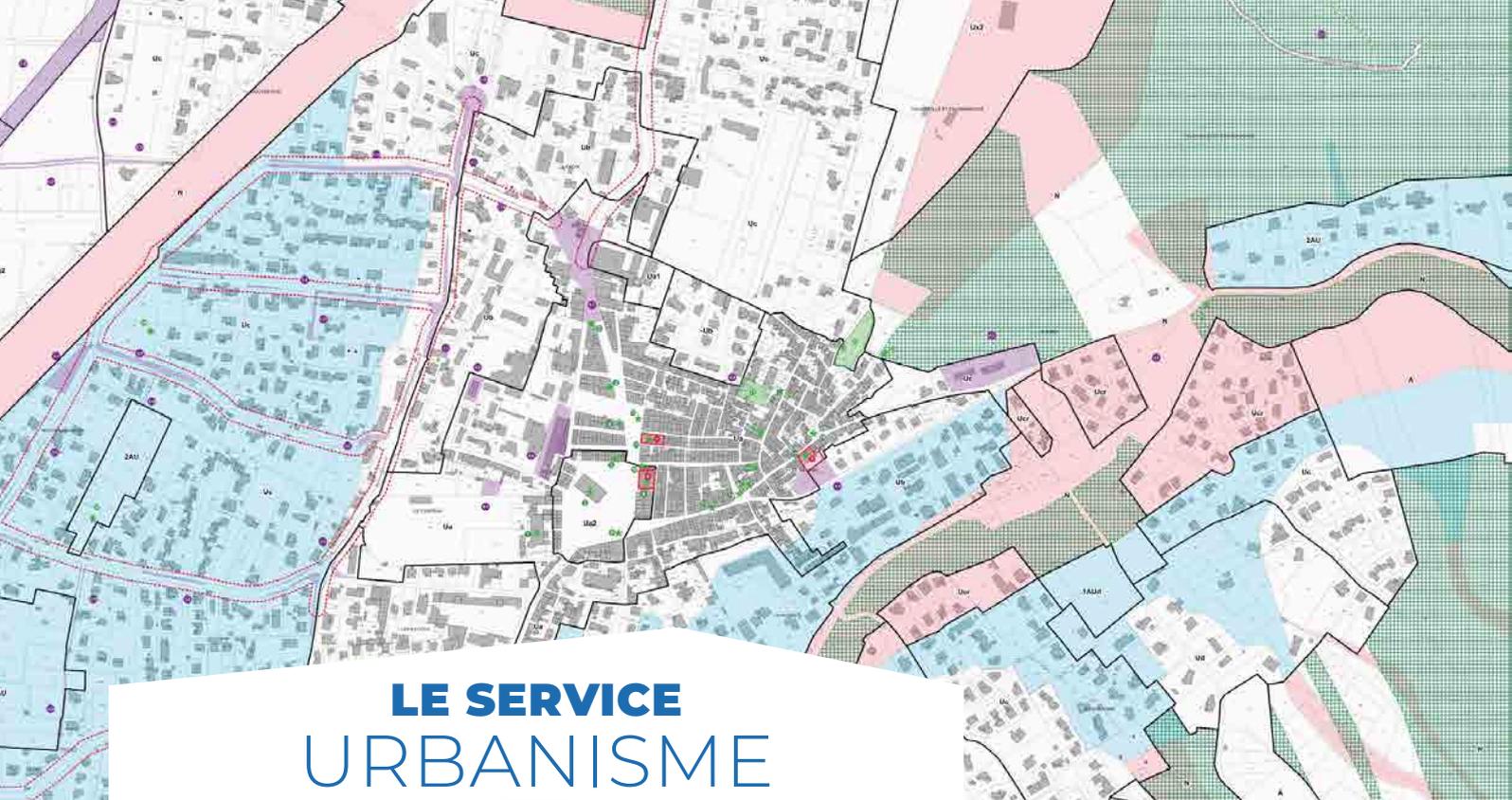
**55** agréés par l'Etat entre 2017 et 2019

**90** à réaliser entre 2020 et 2022

**19** agréés par l'Etat en 2020

**71** à financer d'ici à 2022





## LE SERVICE URBANISME

L'urbaniste planifie et organise le développement d'un territoire tout en veillant à une cohérence globale des aménagements et des constructions : aspect architectural, organisation viaire, respect de l'environnement... Il est conditionné à l'aspect législatif et réglementaire et dépend du Code de l'urbanisme, du Code de l'environnement et du Code de la construction et de l'habitat.

Ce service municipal instruit les autorisations (Permis de Construire, Déclaration Préalable de travaux...), suit le Plan Local d'Urbanisme, l'aménagement du centre-ville (L'OPAH-RU, les études sur la traversée de ville et l'aménagement des espaces publics), mais aussi les dossiers concernant les Etablissements Recevant du Public. Il fait appliquer la réglementation des publicités et enseignes, planifie les travaux de logements sociaux, gère le foncier communal (bâti ou non bâti) et traite les Déclaration d'Intention d'Aliéner et les contentieux tout en accompagnant les demandes en agriculture et environnement (baux ruraux, études environnementales, ...).

De grands projets sont en cours comme la révision du PLU, l'étude d'un projet d'éco-quartier, le respect des objectifs en logements sociaux et l'aménagement du centre-ville.

### Le service urbanisme en chiffres :

2020	Début avril 2021
576 dossiers déposés	263 dossiers déposés
67 permis de construire (PC)	17 permis de construire (PC)
91 déclarations préalables de travaux (DP)	43 déclarations préalables de travaux (DP)
103 déclarations d'intention d'aliéner (DIA)	34 déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
107 certificats d'urbanisme (CU)	36 certificats d'urbanisme (CU)
16 établissements recevant du public (ERP)	3 établissements recevant du public (ERP)
188 déclarations d'ouverture de chantier (DOC)	129 déclarations d'ouverture de chantier (DOC)

*Interrogés sur le sujet, Claire Lungo, responsable du service urbanisme, Luc Delbaere et Cindy Dousson, instructeurs en droit des sols, s'accordent à dire qu'ils apprécient particulièrement de renseigner et accompagner les administrés dans leurs projets de construction, la diversité des tâches à traiter, le fait de travailler pour l'aménagement de leur commune et d'avoir une vision à long terme du devenir du territoire.*

# L'OPAH RU, UN ACCOMPAGNEMENT *pour un centre-ville rénové et vivant*

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permet aux propriétaires du centre ancien d'obtenir un accompagnement ainsi que des aides pour tous leurs projets de travaux, qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires. Ces aides portent sur les travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation du logement pour des raisons de santé et sur les ravalements de façade.

L'objectif est de redynamiser l'habitat en accompagnant la réhabilitation de logements, en permettant la venue de nouveaux habitants, tout en améliorant le confort thermique et en réduisant les charges de ces bâtiments.

Le Ville d'Oraison missionne Logiah 04, association qui intervient depuis 20 ans dans le domaine de l'amélioration de l'Habitat sur le département. Elle accompagne tout au long du projet, des premiers choix techniques jusqu'à la fin des travaux.

Selon la situation et selon la nature des travaux, il est possible de bénéficier de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Ville d'Oraison, de la Région et d'Action Logement.

Après avoir vérifié l'éligibilité, l'équipe de Logiah effectuera une première visite qui permettra de définir les besoins de travaux et les contraintes. Et sur la base des devis, un plan de financement sera réalisé avant de soumettre le dossier aux différents financeurs. L'accompagnement se poursuivra ensuite jusqu'au versement des aides à la fin des travaux.

Il est à noter que l'Opération comporte aussi un volet urbanistique. Ainsi, une réflexion sur l'aménagement des espaces publics et des stationnements fait partie de cette mise en valeur du centre ancien.

C'est donc un programme complet et structuré d'aides lancé cette année, en partenariat avec le Conseil Régional, l'ANAH, l'Etat, le Conseil Départemental 04, la CAF et les caisses de retraites.

L'accompagnement administratif, technique et financier est gratuit pour toute demande éligible dans le périmètre de l'OPAH.



## CONTACT :

Les permanences ont lieu sous le kiosque  
les mardis de 9h à 13h, et de 14h à 17h,

Tél. 04 92 71 02 58  
(le mardi et jeudi de 9h à 12 h)  
ou 06 74 47 14 58

Courriel : [opah-oraison@logiah.com](mailto:opah-oraison@logiah.com)





## TÉMOIGNAGE DE BENOÎT PIAU, *Médiateur*

### Vivre dans un logement social

Educateur sportif à l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte à Manosque et éducateur au club de foot à Oraison, Benoît élève en garde partagée ses 2 enfants de 9 et 10 ans. Il a fait sa demande auprès de l'assistante sociale d'Oraison, a attendu environ 1 an avant d'obtenir un logement à « Grande Bastide », programme neuf, du T2 au T4, géré par Unicil.

D'après lui, les appartements sont fonctionnels, bien aménagés et pos-

sèdent un petit jardin. Les matériaux de construction sont de bonne qualité et aux normes actuelles, ce qui leur procure une très bonne isolation, il y a aussi des panneaux photovoltaïques sur les toits, un espace pour le rangement des vélos et un parking privé.

Le grand avantage est la situation en pleine nature, à proximité du centre et avec la liaison douce, les enfants peuvent se rendre à vélo à l'école. Depuis la rentrée, un nouveau point de ramassage scolaire a été mis en place,

les enfants sont donc indépendants.

Il y a peu de familles nombreuses dans le lotissement. La plupart travaillent. Il y a une bonne entente et parfois les voisins sortent quelques tables pour échanger autour d'un verre mais avec le confinement les choses ont changé.

Benoît Piau va partir prochainement pour un projet personnel à l'étranger, mais a été très heureux d'habiter dans ce lotissement.

## LE CENTRE COMMUNAL *d'Action Sociale*

Le CCAS dispose d'une personnalité juridique distincte de la municipalité (budget, conseil d'administration). Dans ses missions, le service accompagne les administrés dans leurs démarches administratives (demande de retraite, logement, complémentaire santé solidaire, allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale...), assure le lien avec l'épicerie sociale pour l'aide alimentaire, veille sur les personnes les plus vulnérables, gère un foyer dédié aux personnes isolées où sont proposées des activités tous les après-midi et un repas une fois par semaine et organise des festivités pour les séniors.

### KARINE

“ Cela fait 26 ans que je suis à la Mairie et je suis passée par plusieurs postes. Les relations humaines me tiennent à cœur, c'est aussi un enrichissement personnel. Ce poste me correspond tout à fait. ”



### SÉVERINE

“ J'ai toujours eu la fibre sociale. L'aide à la personne est au centre de mes préoccupations. J'exerce mon métier avec un grand enthousiasme. ”

# FORUM *Jobs d'été*

Il a été organisé simultanément à Manosque, Vinon-sur-Verdon, Greoux-les-Bains, Sainte-Tulle, Riez et Oraison par la DLVA et la Mission locale du 04. Les postulants ont eu la surprise d'être accueillis dans les salles du château, par le maire Benoît Gauvan et par Angélique Bonnafox, adjointe en charge de la jeunesse. Les jeunes (18-25 ans) sont venus présenter leur CV à l'équipe du service Économie de la DLVA et un représentant de la Mission locale afin de consulter les nombreuses offres. Un atelier dédié aux Techniques de Recherche d'Emploi était aussi proposé. Plusieurs offres d'emplois concernaient Oraison : animateur, agent d'entretien, hydroguide, des bras pour l'agriculture... Ce forum a rencontré un beau succès.



## DES PROJETS NOVATEURS *à la crèche*

Malgré une période difficile, les projets fleurissent à la crèche ! Au mois de mars, le mini potager « Couches et potirons » a éclos. Menthe, persil, ciboulette, thym, basilic... cela fleure bon la Provence, les petites mains patouillent la terre, plantent, sèment, creusent. Que de découvertes et de sensations nouvelles ! Petit potager deviendra grand : tomates, radis et autres fruits et légumes vont venir agrémenter le grand jardin. Nous remercions la Jardinerie Claude pour son don de fraisiers. Viendront ensuite compost, récupérateur d'eau, hôtel à insectes,...

Toute volonté d'enrichir ce potager est la bienvenue et nous espérons pouvoir rapidement ouvrir les portes afin de vous le faire découvrir.



## LA COOPÉRATIVE D'INITIATIVES *jeunes*

Il s'agit d'une structure d'accompagnement dont le siège est à Forcalquier. Elle va permettre aux jeunes de 18 à 30 ans de tester une idée de création d'entreprise dans des conditions réelles avec un accompagnement privilégié. Ils peuvent accompagner de l'état d'idée, à la faisabilité financière (budget prévisionnel, compte de résultat...) du projet.

Une permanence se tiendra à Oraison une fois par mois pour ceux dont la mobilité est réduite et la mairie va organiser une réunion d'information collective.

## 2021, une année de transition et de préparation de nos projets

Notre programme comportait des projets ambitieux et c'est sur ce programme, que vous nous avez accordé votre confiance. Mais il a fallu revoir certains projets pour s'adapter à la situation financière que nous avons découverte à notre arrivée. Nous avons élaboré les budgets, renforcé notre présence à la DLVA et ouvert les dossiers fondateurs de notre mandature : refonte du PLU, logement social, création d'un pôle social-santé, création d'un pôle multiculturel communautaire... Les conclusions de l'audit, demandé à la Cour Régionale des Comptes, préconisent une grande prudence pour le budget 2021 qui devrait nous permettre de stabiliser notre endettement et de dégager de la capacité d'investissement. Cela implique une gestion rigoureuse, la recherche de

réduction des dépenses de fonctionnement, des projets ciblés pour les Oraisonnais et la mise en place de recherche de financement. Cette année la commune continuera à soutenir ses associations, avec le maintien des subventions, la valorisation du lac des Buissonnades, la mise en place d'un cheminement pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que leur accessibilité au lac... Un travail de fond est engagé avec l'office de tourisme intercommunal, afin de remettre Oraison au rang de deuxième ville de l'agglomération. Nous avons rejoint le dispositif « Petites Villes de Demain » qui va nous permettre de bénéficier de différentes aides pour notre commune. L'environnement est au cœur de nos projets : Quelques exemples d'actions qui verront le jour en 2021 :

- Le remplacement d'un véhicule par un véhicule électrique
- Le renouvellement du marché de la cantine scolaire avec la mise en place du zéro plastique
- Les études sur la rénovation énergétique des bâtiments
- Le maintien de l'extinction de l'éclairage public
- La végétalisation des placettes
- Inscription de la ville au label Terre de Jeux 2024

Cependant le contact direct avec vous nous manque, ces échanges qui nous permettent de vous rendre compte et d'adapter nos décisions au plus juste de vos attentes. Nous espérons que cela sera à nouveau possible rapidement.

**Vincent ALLEVARD**  
*premier adjoint*

---

## Groupe Oraison ensemble c'est maintenant

### REVISION PLU

La municipalité sera-t-elle en mesure de répondre à l'attente de nos concitoyens ? Saura-t-elle s'attaquer à la dévitalisation du centre-ville et la nécessaire amélioration des conditions de vie des habitants et des commerces de proximité ? Saura-t-elle relever le défi pour notre centre ancien, resté à l'écart de la réhabilitation énergétique, dégradé ou vacant ? Nous sommes dubitatifs. Quid du plan « Petites villes de demain », de

l'assouplissement des contraintes d'urbanisme, de l'équilibre de l'offre et de la demande d'urbanisation pour maîtriser le marché foncier ?

**LOGEMENTS SOCIAUX** : Sigare et La Croix. Le Maire engage la commune pour 2 Millions d'Euros : acquisition par voie amiable ou par procédure de Déclaration d'Utilité Publique avec le concours de l'EPF PACA. Oraison est très riche en patrimoine foncier bâti et non bâti, pourquoi s'endetter davantage ?

OUI il faut construire du logement social, OUI à la mixité sociale et à la solidarité mais NON au « quoi qu'il en coûte » pour Oraison. Depuis des mois, nous demandons la réalisation d'une étude complète sur le patrimoine communal afin de déterminer quels fonciers pour réduire, sans dette supplémentaire, la carence en logements sociaux. Aucun résultat à ce jour.

**Isabel GAMBA, Carole BOUCLIER,  
Laurence LEPLATRE, Olivier LAURENT**

---

## Rassemblement National

Vu le nombre de lignes qui m'est attribué je ne peux m'exprimer entièrement et concrètement, je vous invite à nous retrouver sur le site de la mairie d'Oraison rubrique le mot de vos élus.  
Je vous remercie de votre confiance.

**Yves BENESEY**



## **SAMEDI 19 JUIN** *Faites de la musique !*

Dès 10h30 et jusqu'à 22h la fête de la musique lancera la saison estivale. Le village sera animé grâce à la participation de nombreux groupes aux différents styles musicaux : opéra, guitare, violon, accordéon, musiques actuelles et rap avec la participation de l'école de musique Edouard Chappe. Les associations théâtrales, musicales et de danses de la commune seront présentes ainsi que le groupe Midnight Steppers et des musiciens amateurs

En fin d'après-midi les terrasses seront animées par des musiciens professionnels Delta Blue, Fouch Trio, Mira Dewis et Bella Ciao.

Le programme complet sera diffusé sur les différents supports.

**CONTACT MAIRIE :**  
04 92 70 77 76



## **EN DIRECT DE LA** **PISTE EN HERBE...**

La Covid-19 aura donc eu raison des deux premières réunions hippiques de la saison qui se sont courues à huis clos. Ce n'était certes pas l'ambiance des grands jours mais les entraîneurs ont néanmoins pu évoluer sur une piste en parfait état et disputer les épreuves programmées, car n'oublions pas que les allocations versées aux 7 premiers par la Fédération nationale des courses hippiques est le seul subside qu'ils perçoivent. La filière cheval, rappelons-le, donne du travail à près de 700 000 personnes en France. Pour les mêmes raisons la Fête du cheval est compromise cette année mais nous espérons pouvoir nous retrouver lors de la Fête de l'hippodrome dimanche 4 juillet. Un petit clin d'œil à Cyril Féraud pour finir qui, lors de l'enregistrement de la Carte aux Trésors, était venu nous rendre une sympathique visite en présence du président Jean-Pierre Pélagio.



## RESTAURANT LE LAC D'O *aux Buissonnades*

Les nouveaux gérants, Benoit Colléaux et Christophe di Leva vous accueillent dans leur établissement du lac. Dix salariés travaillent sur le site prévu pour 80 couverts et vous proposent une cuisine locale et de saison. Cet établissement dispose d'une structure et une terrasse en bois, une décoration et un mobilier créant une ambiance chaleureuse en cohérence avec le site du lac. Dans une démarche environnementale, tous les verres sont consignés et les contenants à emporter recyclables. Différentes soirées sont prévues pour cet été : des karaokés, des défilés de mode (en collaboration avec les commerçants locaux), mais aussi des matinées sportives (yoga et cours de sport). L'établissement est ouvert 7/7, du petit-déjeuner jusqu'au dîner.

## JEAN-NOËL RICHAUD



Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, intervenant depuis 25 ans à l'école élémentaire, auprès du collège sur la section VTT, mais aussi à la piscine municipale de mai à septembre, Jean-Noël est bien connu par les Orissonnais. Pour former un maximum de jeunes de notre ville, il organisera deux examens pour l'obtention du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique. Du 3 juillet jusqu'au 31 août, la piscine municipale sera ouverte aux estivants, du mardi au dimanche, de 13h à 19h. Christophe Bard officiera à la buvette et les transats et parasols en paille donneront un air de vacances exotiques. La surveillance au lac des Buissonnades sera ouverte du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2021, tous les jours de 10h à 19h. 3 nageurs sauveteurs seront présents pour assurer la sécurité.

## *Projets et travaux au lac*

La commune souhaite s'impliquer dans l'accessibilité des sites pour tous. Des travaux ont débuté en mai sur la partie herbée afin d'effectuer un cheminement passant par le poste de secours, ce qui permettra aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant d'accéder à la plage depuis un emplacement pour le stationnement dédié. Un tapis d'accès prendra le relais pour pouvoir goûter aux joies de la baignade, le tout pouvant s'effectuer avec un « tiralo » (fauteuil roulant immergeable).

En matière de travaux il est prévu la création de murs de gabions pour cacher les poubelles, de repeindre les boiseries des jeux, les panneaux d'affichage, les bancs, la remise en état du beach-volley et le rajout de galets sur la plage. Le parcours de santé a été restauré pour la plus grande joie des petits et grands. Avec l'extension de l'Aquagame et l'activité paintball, le plan d'eau est devenu incontournable. Le faucardage effectué par une entreprise spécialisée, permet de limiter le développement des algues et assure une baignade plus agréable.

